



Charlotte Tainturier
Avocat à la Cour, Paris

+33 1 53 53 44 92
ctainturier@cohengresser.com

Practice Areas
Corporate

Formation
Queen Mary University of London (LL.M., 2020); École du Barreau du Québec (2017); Université de Montreal (LL.B., 2016)

Admission au barreau
Paris; Montreal (QC, Canada)

Charlotte Tainturier est avocate au sein du bureau parisien de Cohen & Gresser et membre du département Droit des sociétés. Elle se consacre principalement aux opérations transfrontalières complexes, aux fusions-acquisitions et à la gouvernance d'entreprise.

Charlotte possède une vaste expérience dans le conseil aux multinationales, aux sociétés de capital-investissement et aux entreprises en phase de croissance dans un large éventail de secteurs, notamment la technologie, la santé et l'immobilier.

Avant de rejoindre Cohen & Gresser, Charlotte a exercé chez Harlay Avocats, où elle a joué un rôle clé dans des opérations de grande envergure, et chez Argos Avocats, où elle s'est spécialisée dans les fusions-acquisitions.

Charlotte est titulaire d'un Master of Laws (LL.M.) en droit commercial et des sociétés de la Queen Mary University of London, a suivi une formation à l'École du Barreau du Québec et est titulaire d'un Bachelor of Laws (LL.B.) de l'Université de Montréal.

Charlotte est admise au barreau de Paris et de Montréal (Québec, Canada). Elle parle français, anglais et allemand.